



# impac

• septembre 2016  
CPPAP : 0715 S 07535  
numéro  
**168**

• 2,50 €

**GRAND FORMAT / PAGE 6**  
**État des lieux des industries graphiques en France**

**FILIÈRE PRESSE / PAGE 24**  
**Presse en région, massacre sur l'emploi**

**HISTOIRE / PAGE 31**  
**Appel du Collectif du 17 octobre 1961**



PAGE 20 > PORTE-FOLIO

**LOI TRAVAIL:  
LA FILPAC  
EN PREMIÈRE LIGNE**

# impac /168/ sommaire



6/18



20-21



23

25



31

**L'ACTU FILIÈRES** page **4**

**GRAND FORMAT** pages **6-18**

État des lieux des Industries graphiques en France / Étude préliminaire (extraits)

**PORTE-FOLIO** page **20-21**

Avec toute la CGT, la FILPAC en première ligne contre la loi Travail

**FILIÈRE LABEUR** page **22**

Gérard Autajon, le milliardaire fraudeur de l'imprimerie

**FILIÈRE PRESSE** pages **23-25**

À droite toute contre le pluralisme **23**

Presse régionale, massacre sur l'emploi **24**

Des aides à la presse pour faire quoi? **25**

Nous avons des réponses

**FILIÈRE LIVRE** page **26**

Débat et échanges des camarades du groupe Editis autour du livre

**L'ACTU FILIÈRES** page **28**

**HISTOIRE** pages **30-31**

Hommage aux fusillés de Châteaubriant **30**  
Appel du Collectif du 17 octobre 1961 **31**



impac n°168 - septembre 2016 - CPPAP 0715 S 07535

Le journal des travailleurs des industries du livre du papier et de la communication CGT

Directeur de la publication : **Patrick Bauret**

Ont participé à ce numéro : **Pascal Lefèbre, Pascal le Boulc'h, Patrick Bauret** / Correction : **équipe rédactionnelle** /

Coordination : **Pascal Le Boulc'h** / Maquette, direction artistique : **Frédéric Joffre** / Photos : FILPAC CGT, Fotolia, D.R.

**FILPAC CGT** : Case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - FILPAC@FILPAC CGT.fr - **www.FILPAC CGT.fr** -

Tél. : 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.



# Une loi illégale au regard du droit international

 PATRICK BAURET,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

**E**n plus d'être minoritaire chez les organisations syndicales, illégitime dans la population, la loi Travail est aussi illégale au regard du droit du travail international en enfreignant les principes de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et des Nations-Unies.

Comme les autres dérèglementations du droit social en Europe, à commencer par celles imposées au peuple grec en 2010, la loi El Khomri est condamnée dans son fond par une jurisprudence internationale de l'OIT : *« Le comité souligne que la mise en place de procédures favorisant systématiquement la négociation décentralisée de dispositions dérogatoires dans un sens moins favorable que les dispositions de niveau supérieur, peut conduire à déstabiliser globalement les mécanismes de négociation collective ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs et constitue en ce sens un affaiblissement de la liberté syndicale et de la négociation collective à l'encontre des principes des conventions 87 et 98. »*

Le président Hollande et son premier ministre commettent un acte d'une gravité extrême, en s'entêtant et en ne se pliant pas au droit international. Leur infraction consciente au droit international dépasse largement le cadre de cette loi, elle envoie un signal fort au monde entier concernant le non respect des préconisations et chartes internationales.

Un signal d'une nation démocratique, pays des droits de l'Homme, qui s'extraie des conventions internationales édictées à la sortie des pires heures que connut l'humanité pour reconstruire un monde

meilleur et surtout éviter que ces monstruosité du passé puissent se reproduire. À l'instar de Gattaz, qui foule aux pieds la construction d'une juridiction, garantie sociale sur la pénibilité du travail, pourtant très largement insuffisante pour la CGT, l'exécutif choisi de piétiner les normes internationales du travail. Par des reculs mineurs sur leur projet de loi, ils tentent de rallier les députés de leur majorité, effrayée par l'ampleur et la persistance de la contestation sociale, de diviser le front syndical majoritaire et de désespérer les résistantes et résistants face au nouvel ordre libéral qu'ils veulent nous imposer.

Mais le coup de force au service du capital ne peut qu'échouer, car gageons que les mobilisations contre leur passage en force perdureront jusqu'à l'obtention du retrait de leur loi scélérate, qu'elle soit votée ou obtenue par le 49-3. La manifestation du 5 juillet n'a pas signé la fin de la mobilisation, bien au contraire, c'est le début d'un combat d'usure qui va durer tout l'automne pour faire céder ce pouvoir minoritaire et préparer une rentrée sociale inédite.

Comme nous le faisons jusqu'à présent, osons faire feu de tout bois.

Au milieu des congés payés, chèrement acquis il y a 80 ans par la CGT, profitons en pour envoyer à Valls et à Hollande, une carte postale papier et numérique éditée par la confédération pour leur rappeler que le combat continu et qu'il ne s'arrêtera qu'au retrait sans condition de cette loi du dumping social appelée cyniquement par le pouvoir, loi. ●

“

***Le président Hollande et son premier ministre commettent un acte d'une gravité extrême, en s'entêtant et en ne se pliant pas au droit international.***

”

# L'ACTU FILIÈRES

POLITIQUE / ÉCONOMIE / LUTTES SYNDICALES /  
LEGISLATION / CULTURE / VIE QUOTIDIENNE /  
FISCALITÉ / RELATIONS SOCIALES / JUSTICE /  
MEDIAS...

FILPAC CGT / Dernière minute

## Disparition de Marc Peyrade

C'est avec stupeur et émotion que nous apprenons le décès de Marc Peyrade, notre secrétaire général, camarade et ami. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette disparition douloureuse dans un hommage détaillé. La FILPAC CGT présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis. ///

INFO'COM CGT / L'HARMATTAN

## Pétition contre le licenciement de Marianne Ravaud

Après la déléguée du personnel suppléante, c'est à présent la déléguée syndicale d'Info'com-CGT qui est dans le viseur de la direction des Editions L'Harmattan qui se présente comme humaniste. Parce qu'elle est d'ores et déjà mise à pied à titre conservatoire pour faits syndicaux ; parce qu'elle est directement menacée de sanction, pouvant aller jusqu'au licenciement ; parce qu'avant même cet entretien, et depuis l'élection en juin 2013 des représentants du personnel dans cette société de moins de 50 salariés, son sort a été scellé par le PDG de l'entreprise (agressions verbales, agression physique, menaces de licenciement, placardisation, pressions sur les salariés pour qu'ils choisissent leur « camp »...). Au final, parce que les choses sont déjà allé trop loin et qu'il ne s'est jamais agit d'autre chose que d'exiger la tête de quelqu'un, bref, de représailles en vue d'obtenir la dissolution définitive des instances représentatives du personnel. De tels agissements sont intolérables. Nous comptons donc sur votre aide pour que notre déléguée du personnel et déléguée syndicale Info'com-CGT réintègre pleinement et au plus vite ses fonctions dans l'entreprise. Restons mobilisés face aux tentatives d'intimidation ! ///

ELECTIONS ADREXO (mars 2016)

## Les basses manœuvres de la direction n'ont pas déstabilisé la CGT !

Alors que la direction d'Adrexo a tout fait, depuis bientôt deux ans, pour décrédibiliser la CGT, les résultats des dernières élections professionnelles témoignent de la confiance des salariés envers notre organisation syndicale. En effet, malgré les coups tordus d'individus, soi-disant adhérents à la Fapt ou à la CAT (syndicat patronal), qui sont allés jusqu'à déposer des listes contre les listes de la Cgt, la FILPAC CGT maintient son positionnement au Comité d'entreprise en obtenant 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants. La FILPAC CGT remercie tous les salariés qui lui ont accordé leur confiance en votant pour ses candidats malgré la campagne de dénigrement orchestrée par le patronat et ses agents infiltrés ! Les élus CGT s'engagent à intensifier leurs efforts pour continuer d'être les porte-paroles et les premiers défenseurs des salariés dans toutes les instances de négociations de l'entreprise et de la branche de la distribution directe. Pour ce faire, elle continuera, avec ses syndicats, de soutenir les actions du Collectif national CGT Adrexo, de la déléguée syndicale centrale de la CGT, Catherine Tahaï, et des délégués syndicaux CGT ci-dessous :

Régions	Délégués syndicaux	Dépôts
Île-de-France	Najib BOUSLIM	St OUEN
	Karim IDDERDAR	NANTERRE
	Frédéric DE DUUYVER	COULOMMIERS
Nord	Sandrine MARMIN	BOUIN-PLUMOISON
Est	Joseph BURZILLA	METZ
	Serge FOURNIER	BESANCON
Centre-Est	Fabrice SIMEON	CLERMONT-FERRAND
Centre-Ouest	Roméo POUNGA	ANGERS
	Cécilia DELPLANQUE	CHATELLERAULT
Sud-Est	Marcel BAILLY	SALONS DE PROVENCE
	Abdelkrim OUNES	MARSEILLE
	Daniel BORREL	MONTELMART
Sud-Ouest	Micheline ZANONI	MONTPELIER 3
	Josué THIBOUT	BORDEAUX
	Gérard GOUSSET	DAX
	Joël HUYQUES-BEAUFOND	TARBES
Ouest	Patrice LAPOUDGE	ROCHEFORT SUR MER
	Patrice ALLIAUME	BEZIERS
	Jean-Pierre SCOURZIC	LORIENT
	Jean-Claude DAVID	ALENÇON

Fédération des travailleurs  
des industries du livre,  
du papier et de la communication CGT

**30** ans  
1986/2016  
**filpac cgt**

**TRENTE ANS DE LUTTES  
SYNDICALES POUR  
LE LIVRE, LE PAPIER  
ET LA COMMUNICATION  
MONTREUIL / 8 décembre 2016  
DÉBATS, RENCONTRES  
EXPOSITION du 6 au 23 décembre 2016**

[www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr)



ÉTUDE PRÉLIMINAIRE (EXTRAITS)

# ETAT DES LIEUX DES INDUSTRIES GRAPHIQUES EN FRANCE

Le 7 décembre prochain, la FILPAC CGT organise à Montreuil, avec le soutien du Fonds Social Européen, les premières Assises des métiers de l'Imprimerie. L'occasion pour tous les acteurs des industries graphiques d'avoir un éclairage sur les évolutions technologiques, économiques et bien évidemment sociales de leur environnement de travail. En préambule à ces assises que l'on espère riches d'enseignements, la FILPAC présente des extraits d'un étude en cours sur l'état des industries graphiques dans l'hexagone. De quoi alimenter le débat...

Le projet initié par la Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication, cofinancé par le Fond Social Européen, a pour but d'éclairer les salarié(e)s du secteur sur les évolutions technologiques, économiques et sociales de leur environnement de travail.

Les enjeux sous-jacents sont structurants pour l'avenir des filières concernées et nécessitent que les salariés s'emparent des défis des mutations actuelles et futures.

La première phase de la mise en œuvre de ce projet a permis de multiplier les rencontres avec les équipes syndicales concernées, nos homologues européens ainsi que les responsables des organisations patronales en charge de la formation et des nouvelles technologies.

Ces rencontres ont permis de confronter les points de vue sur un état des lieux difficilement partageable entre les acteurs mais aux conséquences sociales par contre indiscutables.

Les assises qui se tiendront le 7 décembre prochain seront la conclusion d'une première phase de concertation et de consultation sur un diagnostic économique et social de la profession et de l'ensemble de ses composantes principalement la Presse et le Labeur.

Les nombreux professionnels attendus, salariés, employeurs, responsables syndicaux européens (UNITE, VERDI, SYNDICOM, ...), sociologue de la profession, économiste, journaliste, directeur d'Organisme Paritaire de Collecte des Fonds de la formation professionnelle (OPCA Agefos CGM, AFDAS), Institut de développement économique (IDEP) seront, à n'en pas douter, les acteurs impliqués des débats à venir. Le présent rapport est composé des premiers éléments d'analyse sectorielle des secteurs concernés. Il sera développé et complété après les assises et augmenté des minutes des débats qui auront lieu durant celles-ci. Il fera l'objet d'une publication au mois de janvier 2017.

Enfin, la seconde analyse du projet FSE est orientée vers la filière du Livre et de ses métiers et aura comme temps fort les assises du 18 mai 2017 qui se dérouleront à la Bourse Nationale du travail de la CGT, à Montreuil.

## SES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le chiffre d'affaires du secteur de l'imprimerie et des services annexes reculera de 1,5% en 2016. L'activité du secteur pâtira de la fermeture de sites de production d'envergure tels que LMI à Ivry-sur-Seine (94), le redimensionnement de la Segeo à

Taverny (95) et Amaury à Saint-Ouen (93), ainsi que d'une baisse structurelle de la demande conséquence entre autre de la numérisation croissante des supports de communication.

Celle-ci impacte l'imprimerie lourde dans sa totalité, les imprimeries de Presse (en PQN comme en PQR) dont le nombre d'exemplaires diffusés en France a baissé de près de 20% entre 2008 et 2015, mais également l'imprimerie de labeur (catalogues, imprimés commerciaux, magazines, etc.) qui représente à elle seule

les trois quarts de la production Française.

La kyrielle de PME françaises positionnée sur ce segment doit non seulement faire face à la baisse des dépenses de communication mais aussi à leur répartition.

Transfert des annonceurs vers les médias digitaux et les nouvelles technologies). Les professionnels du marketing direct s'orientent de plus en plus vers des solutions cross-canal (offline et online). Dans ce contexte, la production de l'imprimerie et des activités annexes déclinera une nouvelle fois en 2016, dans le même temps du côté des prix, l'intensité concurrentielle croissante et les pressions déflationnistes persistantes ne permettront pas aux principaux acteurs de revoir leurs prix à la hausse.

C'est dans ce contexte que les imprimeries de labeur afficheront une nouvelle détérioration de leurs performances d'exploitation en 2016.

Le taux d'EBE reculera. En cause, l'accentuation des coûts d'approvisionnement. Les papetiers ont en effet annoncé à l'unisson une hausse des prix en novembre 2015, consécutif au redressement du cours de la pâte à papier prévu pour 2016. Pour ces mêmes raisons, le taux de résultat reculera également. Les performances des opérateurs seront aussi impactées par la nouvelle baisse des prix à la production en 2016.

## UNE NOUVELLE CONFIGURATION EN COURS, À LA FOIS CAPITALISTIQUE ET INDUSTRIELLE

Le secteur poursuivra dès lors sa consolidation. Dans le secteur de la presse, le groupe Riccobono fait figure de leader incontesté. La fermeture en septembre 2015 de LMI (Le Monde Imprimerie) a contribué à accroître le phénomène de concentration.

Le groupe Riccobono génère désormais près de la moitié des revenus du segment et imprime un grand nombre de quotidiens tels que *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Canard enchaîné*, *Metro*, *20 Minutes*, etc.

C'est toutefois le tissu industriel des imprimeries de labeur qui risque de connaître d'importantes modifications dans les années à venir. Le segment est encore composé d'une multitude de petites PME (0,4 M€ de chiffre d'affaires moyen en France contre 0,7 M€ pour l'UE 28).

Dans les pays tels que l'Allemagne, l'Angleterre, et même l'Italie (pourtant caractérisée par un tissu industriel très atomisé), les imprimeries sont globalement de taille bien plus importante et plus compétitive.

Le secteur a toutefois amorcé depuis quelques années un processus de consolidation.

Ainsi, entre 2014 et 2015, le groupe Prenant a fait l'acquisition de la Diam (Direction des impressions pour le marketing direct), de l'imprimerie Ferréol (placée en redressement judiciaire en 2013) et de Ti Médiain impressions.

Le groupe Maury a quant à lui racheté l'imprimerie Rockson afin d'élargir son offre de catalogues. Toutefois, à quelques exceptions près, ce mouvement est principalement le fruit d'opportunités ponctuelles et ne correspond pas toujours à une véritable stratégie sectorielle. Concomitamment à la vague de consolidation qui semble inéluctable et nécessaire à la fois pour maintenir un niveau de compétitivité afin de faire face à la concurrence européenne et dans certains cas

**La kyrielle de PME françaises positionnées sur le segment de l'imprimerie doit non seulement faire face à la baisse des dépenses de communication mais aussi à leur répartition.**

# GRAND FORMAT – LES INDUSTRIES GRAPHIQUES EN FRANCE

Asiatique, beaucoup d'acteurs opte pour une diversification de leur activité. Les importations françaises de produits imprimés ont chuté de 14,8% en 2014, s'établissant à 2,3 Md€ pour un volume de 906,7 millions de tonnes. L'Allemagne (28,6% des importations en volume), l'Italie (15,6%) et l'Espagne (14,0%) sont les principaux fournisseurs de la France. La plupart des produits imprimés sont concernés par cette baisse. Les importations d'imprimés publicitaires affichaient le plus fort recul en 2014. Elles ont diminué de 46,9% en volume.

## LES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE PRODUITS DE L'ÉDITION ET DE LA PRESSE

Les importations françaises de produits de l'édition et de la presse ont progressé de 0,2% en valeur et 0,9% en volume en 2015 pour atteindre 577 359 tonnes. Les opérateurs allemands, espagnols, belges et italiens sont les principaux concurrents des imprimeurs Français. Cette hausse est principalement due au segment des imprimés publicitaires (+1,4%). Les opérateurs français à l'image du groupe Maury ont toutefois investi dans leurs outils de production pour récupérer ce marché où la concurrence allemande est très forte.

## LES EXPORTATIONS

Les exportations françaises de produits de l'édition et de la presse ont reculé de 0,7% en valeur et de 3% en volume en 2015. La progression significative des exportations de gravures et photographies (+13%), a été compensée par le repli des ventes à l'étranger d'imprimés et catalogues commerciaux. Les imprimeurs implantés en France pâtissent d'un certain manque de compétitivité par rapport à leurs homologues européens. En conséquence, ils ont eu du mal à gagner des contrats en dehors des frontières nationales. Le solde commercial de la France en produits de l'édition et de la presse est structurellement négatif aussi bien en volume (-435 261 tonnes en 2015) qu'en valeur (-323 M€). La France importe en particulier une grande quantité d'imprimés publicitaires et de catalogues commerciaux, notamment en provenance d'Allemagne où les imprimeries sont pour la plupart des PME d'envergure, à la pointe de la technologie.

## CONSOLIDATION ET DIVERSIFICATION, DEUX MAÎTRES MOTS

**M**algré un contexte difficile depuis plus de 10 ans, certains imprimeurs parviennent à tirer leur épingle du jeu. Grâce à des modèles économiques innovants et/ou à la diversification de leurs activités. Ces derniers ont su s'adapter aux évolutions du marché (dématérialisation croissante, impression numérique, etc.)

### Quatre axes de développement se distinguent :

- Intégration croissante, en amont et en aval de la filière, afin de proposer des services plus complets permettant de gagner en valeur ajoutée et de renforcer les liens avec les donneurs d'ordres ;
- Diversification des marchés clients ;
- Positionnement sur des segments d'activité spécialisés et rentables (web-to-print, petits tirages, etc.) ;
- Renforcement de la relation client et une attention marquée pour le marketing.

De nombreuses pistes de développement ont ainsi été explorées tels que le web to print (vente des produits

imprimés par le biais de sites internet dédiés BtoB ou BtoC), Le marché des étiquettes adhésives, en pleine croissance et longtemps réservé aux spécialistes, jusqu'au développement des rotatives numériques couplées aux lignes de finition, ou encore l'impression industrielle RFID et le développement des services (conception graphique, routage, communication digitale, etc.).

Plus généralement, c'est une nouvelle conception du métier d'imprimeur qui se dessine, nettement plus axée vers le digital.

L'Imprimerie Nationale reflète cette mutation. Le groupe est passé en quelques années de l'impression de documents vierges pour les préfectures à la production de titres sécurisés (accompagnés d'une large gamme de services) à la fois pour la France, l'étranger et le privé. En outre, le groupe offre des services d'archivage et de stockages sécurisés sur serveurs cryptés au sein de son site classé PS1, ainsi que des solutions cloud printing permettant la mutualisation sécurisée des flux sortants.

De même, le spécialiste de l'imprimerie et des activités prépresse Jouve se qualifie désormais comme une entreprise de services numériques spécialisée dans l'acquisition, la valorisation et la diffusion de l'information. Le groupe intervient maintenant sur 4 axes :

- L'impression et les services associés (web to print, impression à la demande, etc.);
- Les services éditoriaux (conversion au format ebook, etc.);
- L'externalisation du traitement des flux documentaires (dématérialisation et traitement de contrats, paiements, courrier, factures, etc.) ;
- et les solutions IT (création de site web, agence interactive, application métier, GED, système éditorial, etc.).

## UN SECTEUR TRÈS ATOMISÉ

### SCHÉMA SYNTHÉTIQUE DU SECTEUR

#### LE PRÉPRESSE

- 1 700 M€ DE CA
- 2 156 ÉTABLISSEMENTS
- 11 302 SALARIÉS

#### IMPRIMERIES DE LABEUR

- 6 600 M€ DE CA
- 3 473 ÉTABLISSEMENTS
- 43 657 SALARIÉS

#### IMPRIMERIES DE JOURNAUX

- 280 M€ DE CA
- 54 ÉTABLISSEMENTS
- 4 484 SALARIÉS

#### POST-PRESSE

- 321 M€ DE CA
- 225 ÉTABLISSEMENTS
- 3 352 SALARIÉS

Avec une large majorité de TPE, le tissu industriel reste très atomisé, et ce malgré le mouvement de regroupement entamé depuis quelques années. Cette réalité au regard des autres pays européens est une véritable spécificité Française. Dans un contexte économique des plus moroses, il devient beaucoup plus complexe pour des petites structures :

- De consacrer des moyens à des programmes de R&D ;
  - De lever des capitaux pour investir ;
  - De peser face à des donneurs d'ordres et des fournisseurs, beaucoup plus concentrés.
- Globalement elles apparaissent beaucoup plus fragiles.

## L'ÉROSION DU SECTEUR SE POURSUIT

Le secteur de l'imprimerie et des activités graphiques est constitué de plus de 5 900 entreprises et 62 800 salariés en 2014. Avec un nombre d'établissements qui a chuté de 16% entre 2010 et 2014, le tissu industriel français s'est fortement érodé.

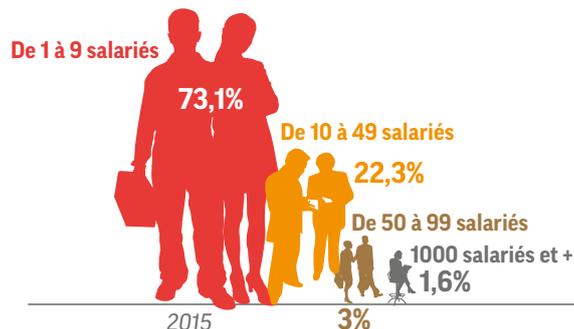
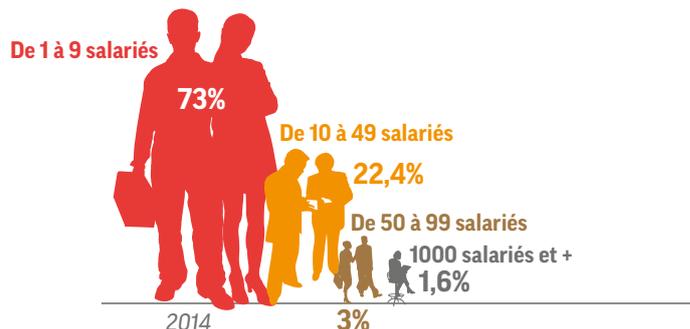
Outre les regroupements qui ont eu lieu ces dernières années, le secteur est en effet confronté à des problèmes structurels tels que la numérisation croissante des supports de communication qui a engendré une baisse des volumes de production, impactant ainsi le modèle économique du secteur basé sur des grands volumes. Le nombre de salariés

a également chuté de 20% depuis 2009 en partie à cause de l'automatisation croissante des processus de production.

Le secteur de l'imprimerie et des activités graphiques est extrêmement atomisé et essentiellement constitué d'entreprises de moins de 10 salariés. Les TPE sont particulièrement présentes dans l'imprimerie de labeur.

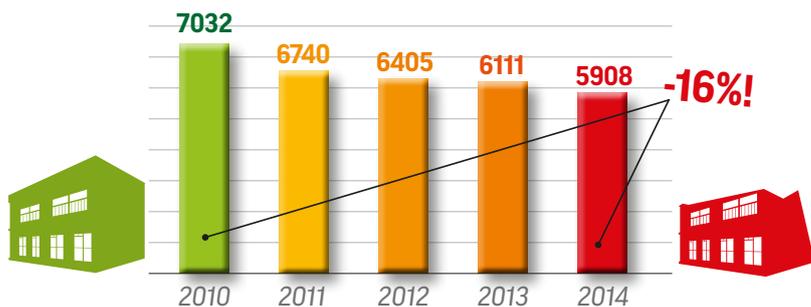
La totalité des segments affiche une même tendance baissière, sur la période de référence, les établissements de presse (PQN, PQR) ont été particulièrement impactés, le nombre d'établissement passe de 81 en 2010 à 54 en 2014 soit une perte de 33%.

### Répartition des établissements par taille d'effectifs



**Le secteur de l'imprimerie et des activités graphiques est extrêmement atomisé et essentiellement constitué d'entreprises de moins de 10 salariés.**

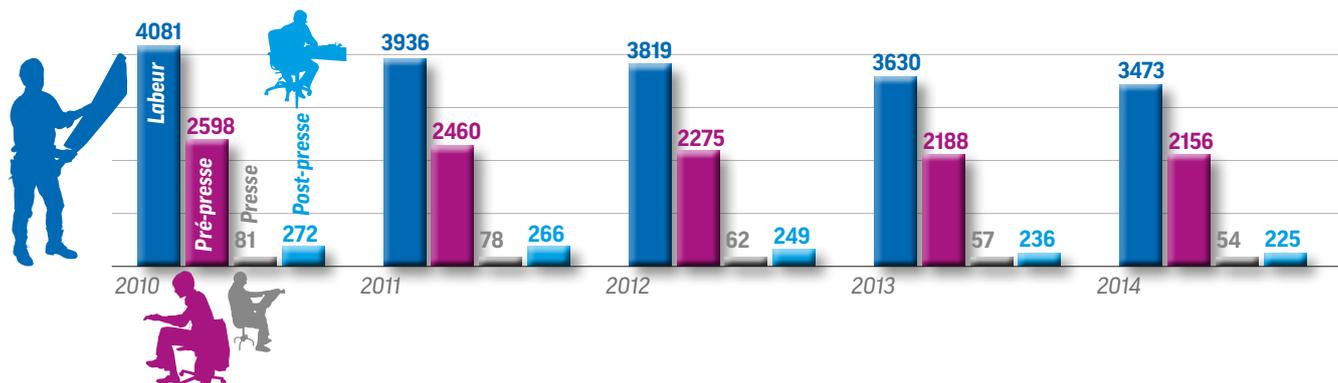
### Évolution du nombre d'établissements



### Créations et défaillances d'entreprises



### Évolution du nombre d'établissements par segment



## LES PRINCIPAUX INDICATEURS CLÉS DE L'IMPRIMERIE ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Indicateur	Variation 2015	Prévision 2016
Les dépenses de marketing direct en France (val)	-4,0%	↓
L'activité de l'édition de revues et périodiques (vol)	-4,5%	↓
L'activité édition de journaux (vol)	-1,9%	↓
L'activité édition de livres (vol)	-3,3%	↓
Les importations de produits de l'édition et de la presse (vol)	+1%	↑

### LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR

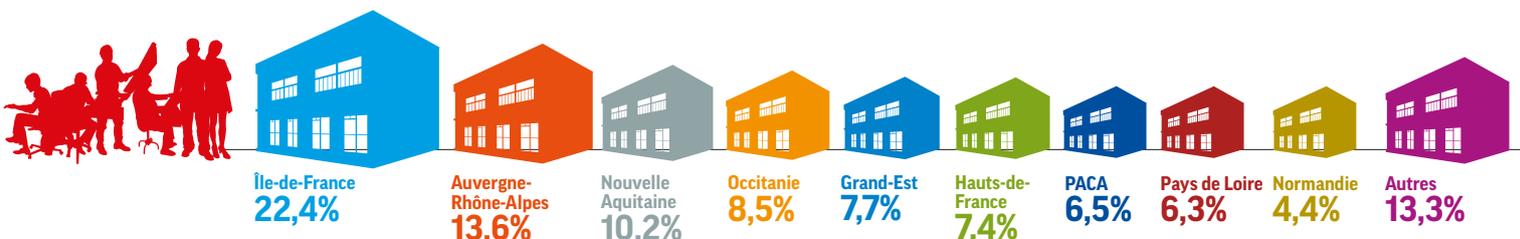
Production de l'imprimerie et des services annexes	-2%	↓
Les coûts d'approvisionnement	-2,6% encres	↓
	+0,5% papier	↑
Prix à la production des travaux d'impression et des services connexes	-0,5%	↓
Chiffre d'affaires de l'imprimerie et services annexes	-2%	↓

### UNE ÎLE DE FRANCE TOUJOURS PRÉPONDÉRANTE

En 2014, l'Île-de-France concentrait près de 1200 établissements. La région parisienne concentre en effet une grande partie des donneurs d'ordres (maisons de presse, agences de communication, sièges sociaux de grandes entreprises, maison d'éditions, etc.). Rhône-Alpes, qui accueille un important bassin d'activité, et la région Nord-Pas-de-Calais, bastions historiques des catalogues de VAD, accueillent également un nombre important d'entreprises et de salariés.

Régions	Nbre d'entreprises en 2014	En structure
<b>IDF 1 178</b>	<b>20%</b>	
Rhône-Alpes	696	12%
Nord Pas de Calais	291	5%
Pays de Loire	378	6,4%
Bretagne	261	4,4%
Centre	243	4,1%
Paca	435	7,4%
Midi- Pyrénées	289	4,9%
Autres	2 137	36,2%
<b>Total</b>	<b>5 908</b>	<b>100%</b>

Répartition des entreprises par région en %



En 2014, l'Île-de-France concentrait près de 1200 établissements. La région parisienne concentre en effet une grande partie des donneurs d'ordres (maisons de presse, agences de communication, sièges sociaux de grandes entreprises, maison d'éditions, etc.).

## LA FRANCE GRAPHIQUE DANS L'EUROPE

La France se positionne à la 4<sup>e</sup> place en Europe dans le secteur de l'imprimerie et des activités graphiques. L'Hexagone génère 10,8% du chiffre d'affaires de l'Union européenne, loin derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni qui possèdent un important tissu industriel d'imprimerie de labeur.

### Données synthétiques des principaux pays

#### Données 2014

Pays	Nbre d'entreprises	CA en (M€)	CA/entreprise
Allemagne	11 478	18 850	1,64M€
Royaume-Uni	11 596	12 790	1,10M€
Italie	15 851	10 230	0,64M€
France	20 036	8 700	0,43M€
Espagne	13 649	6 350	0,46M€
Pays bas	3 686	3 660	0,99M€
Belgique	4 147	3 251	0,78M€
Autres	53 846	16 706	0,31M€
UE (28 pays)	118 438	80 545	1,5M€

L'atomisation et la taille des entreprises qui compose le tissu industriel national, place la France en bas de tableau du chiffre d'affaires par entreprise, cette situation a obligatoirement une incidence sur les capacités de négociations avec les donneurs d'ordres comme avec les fournisseurs.

L'Allemagne domine de loin tous les segments de l'imprimerie et des activités graphiques.

La France est, quant à elle, particulièrement bien positionnée sur les activités en amont et en aval de l'impression. En pré-presses, elle occupe la deuxième place en Europe, ainsi que sur les activités post-presses.

#### Position de la France par segment en Europe

Segment	Position de la France	Part du CA de la France en Europe	Les leaders Européens
IMPRIMERIES DE JOURNAUX	5	7,2%	Allemagne 30,5% Suède 13,7% Italie 12,5%
IMPRIMERIES DE LABEUR	4	10,3%	Allemagne 23% Royaume-Uni 17% Italie 12,6%
ACTIVITÉS PRÉ-PRESSE	2	19,4%	Allemagne 25,6% France 19,4% Italie 11%
ACTIVITÉS POST-PRESSE	3	10%	Allemagne 32% Italie 21,2% France 10%

**La France se positionne à la 4<sup>e</sup> place en Europe dans le secteur de l'imprimerie et des activités graphiques. L'Hexagone génère 10,8% du chiffre d'affaires de l'Union européenne, loin derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.**

# GRAND FORMAT - LES INDUSTRIES GRAPHIQUES EN FRANCE

## UNE MUTATION DANS LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Le développement du service « industriel » engendre l'apparition de nouveaux profils et de nouveaux métiers (marketing, informatique, etc.)

Les effectifs de production (préresse et impression) sont en recul et leurs profils évoluent ; un besoin de formation initial supérieur, des besoins de formations continues différents.

Deux types de profils sont prioritairement recherchés :

- Les titulaires de diplômes spécialisés dans l'industrie graphique. Cependant il existe un écart significatif entre le contenu des formations et la réalité du travail en entreprise, la formation ayant un retard sur l'évolution de la technique ;
- Des titulaires de diplômes offrant une complémentarité ou proximité de compétences (BTS, électromécanique, des diplômes en informatique, en électronique).

Les entreprises forment ensuite ces salariés aux postes et aux spécificités du métier.

Différentes générations se côtoient ; les salariés qui occupent les nouvelles fonctions sont souvent plus jeunes, de niveau de formations initiales supérieures.

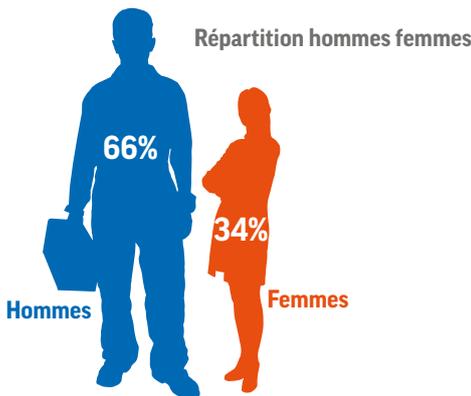
### Les effectifs de la PQN fin 2014

Secteur	Fonction	Effectif	%
Production	Technicien préparation	8	1%
	Rotativistes	443	56%
Finition/ expédition		154	20%
Services généraux	Maintenance	144	18%
	dont les Auxiliaires	32	4%
	divers +ATR	8	1%
<b>Total cadres et ouvriers</b>		<b>789</b>	<b>100%</b>

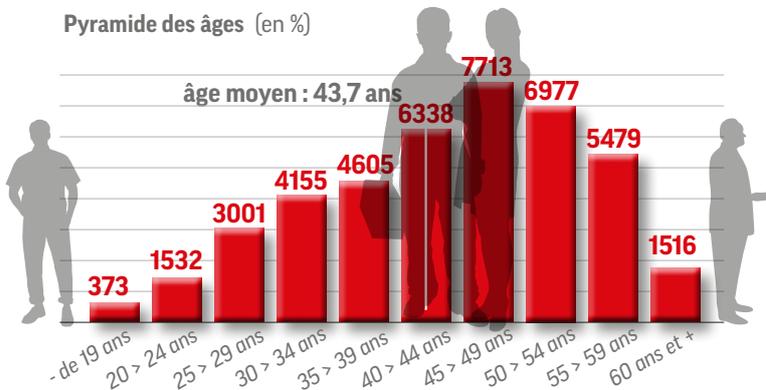
PQN moyenne	Effectifs	Age moyen	Ancienneté
Cadres	89	49,1	25,2
Ouvriers	700	44,1	18,4
<b>Total</b>	<b>789</b>	<b>44,7</b>	<b>19,2</b>

En 2015, 4 902 jeunes (837 apprentis et 4065 lycéens) sont en formation dans le secteur des industries graphiques. 18 centres de formation d'apprentis (CFA) proposant des formations par apprentissage sont recensés sur tout le territoire. L'évolution des effectifs globaux a baissé de 1% par rapport à 2014, essentiellement parmi les apprentis. La part des femmes en apprentissage continue à reculer (34%) mais elles sont plus nombreuses que les hommes à préparer un diplôme de niveau supérieur. 38% des jeunes sont en apprentissage dans des entreprises de moins de 10 salariés. Une gestion des ressources Humaines faiblement formalisée dans les entreprises du secteur.

**En 2015, 4 902 jeunes (837 apprentis et 4065 lycéens) sont en formation dans le secteur des industries graphiques. 18 centres de formation d'apprentis (CFA) proposant des formations par apprentissage sont recensés sur tout le territoire.**



### Pyramide des âges (en %)



### Départs en retraite



Année de départ à la retraite	2015/16	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de départ	1 516	909	1 039	1 121	1 194	1 216

## L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

L'activité des entreprises se diversifiant, cela entraîne automatiquement des besoins en compétences, voire de nouveaux profils (informatique, marketing, communication) et devrait permettre d'intégrer de nouveaux savoir-faire, pour à la fois accompagner l'évolution de l'offre et répondre à la diversification.

Sans oublier aussi la nécessité de faire évoluer les compétences sur les fonctions « classiques » (commercial, fabrication, prépresse, conduite de machine numérique, finition façonnage...)

Un socle de formation et de qualification plus élevé pourrait permettre un ajustement plus rapide des compétences des salariés : élévation du niveau de formation, poly-aptitude des profils (commerciaux et fabrication par exemple).

La gestion des ressources humaines devient un outil indispensable pour l'adéquation des compétences aux besoins à la fois des salariés et de l'entreprise.

Le champ d'intervention de conducteur par exemple est plus vaste, les métiers moins segmentés. Le contrôle de la production est plus informatisé, le niveau de maintenance réalisé par le salarié est plus faible. Le conducteur de presse numérique pris entre prépresse et impression : il est indispensable pour le conducteur d'avoir des capacités en PAO, en gestion de base de données et de fichiers, d'imposition et évidemment des techniques d'impression (papier, encre, co.). La problématique de reconversion a pour conséquence que les conducteurs ont des difficultés d'évolution en interne et de reconversion en externe. De même, l'évolution vers la gestion d'une presse numérique est difficile, les métiers sont différents.

## UNE TENDANCE PLEINE D'INTERROGATIONS

Sur dix ans, le nombre de titres de presse a chuté de 23% et dans le même temps les tirages ont baissé de 26%. La consommation des ménages a reculé sur 2015 aussi bien en volume (-4%) qu'en valeur (-1%).

L'amélioration de la situation économique a probablement contribué à la décélération du rythme de la baisse des ventes par rapport aux années précédentes. Toutefois, la baisse est principalement liée à des tendances structurelles lourdes comme l'érosion du réseau de distribution, d'une part, et de l'engouement croissant pour d'autres loisirs, d'autre part.

Les prix à la consommation de revues et périodiques ont progressé de manière quasi continue sur une moyenne

période (+25,6% entre 2005 et 2015). Cette évolution provient principalement des hausses tarifaires régulières pour tenter de compenser la baisse des volumes de vente.

Cette stratégie d'augmentation des prix se heurte à un changement important dans les mentalités, à savoir la gratuité proposée par les médias digitaux. Les dépenses de communication des annonceurs sont traditionnellement très dépendantes de l'activité économique. En période de crise, les annonceurs restent non seulement prudents quant à leurs investissements publicitaires, poste de charges, mais exercent également une forte pression sur le prix des espaces de publicité.

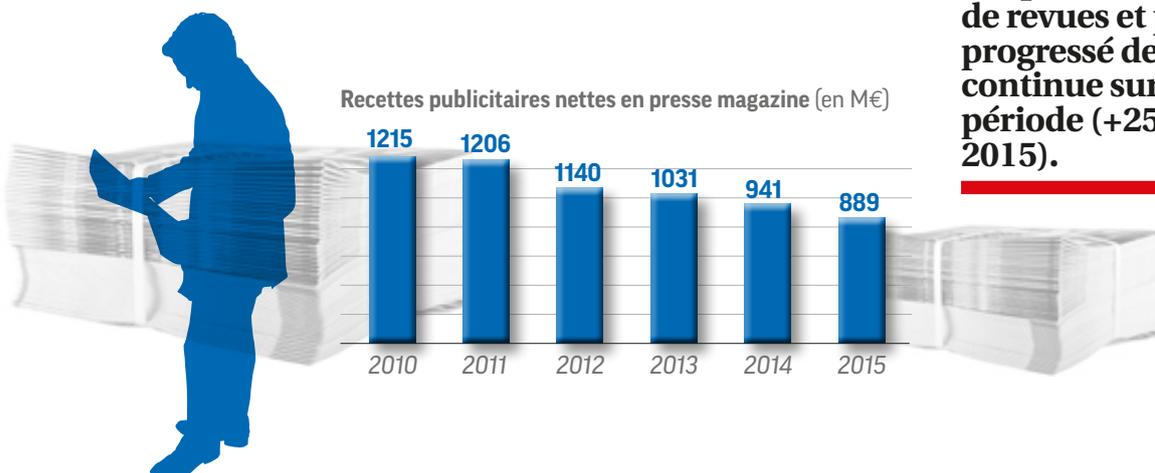
En 2015, nouvelle année d'atonie de l'activité économique, les dépenses de communication ont ainsi encore une fois reculé (-0,8% en valeur).

De 2000 à 2007, l'activité économique progresse plus rapidement que le marché publicitaire. Avec le ralentissement de l'économie réelle, conséquence de l'éclatement de la bulle Internet, les annonceurs ont tendance à investir une fraction moins importante de leur richesse dans les actions de communication. Cette plus grande frilosité est également liée aux doutes quant à l'efficacité des campagnes de publicité. Les annonceurs se montrent par ailleurs de plus en plus exigeants en matière de retour sur investissement. Ils se détournent par conséquent ainsi progressivement de la presse (quotidienne ou magazine), qui subit une érosion quasi continue de son lectorat.

De 2008 à 2015, une nette érosion des investissements publicitaires s'affirme. La crise financière de 2008, qui atteint l'économie réelle l'année suivante, conduit les annonceurs à rationaliser voire, dans certains cas, à couper purement et simplement leurs dépenses publicitaires. Les entreprises taillent dans le budget de communication ou ciblent des médias dont le potentiel de retour sur investissement est le plus élevé. Elles renforcent ainsi leur présence sur Internet par rapport aux médias traditionnels. Le numérique dispose en effet de nombreux avantages : meilleur ciblage de l'audience, hausse du nombre d'internautes et de mobinautes, prix attractifs des espaces, etc.

Dans le même temps, la multiplication des espaces publicitaires a entraîné la baisse des ressources publicitaires. Les ressources publicitaires de la presse magazine (publicité commerciale et petites annonces) ont une nouvelle fois chuté en 2015 (-5,6% en valeur).

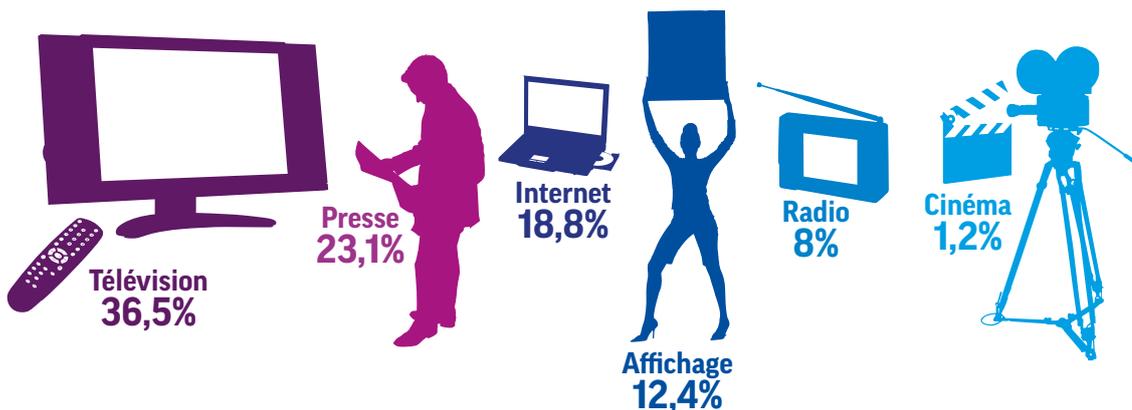
L'explosion de l'offre d'espaces publicitaires, liée notamment aux nouveaux supports numériques, ainsi que la baisse de la



**Les prix à la consommation de revues et périodiques ont progressé de manière quasi continue sur une moyenne période (+25,6% entre 2005 et 2015).**

# GRAND FORMAT – LES INDUSTRIES GRAPHIQUES EN FRANCE

Répartition des dépenses de communication par canal en 2015



demande (recul des dépenses de communication) ont ainsi entraîné une baisse récurrente des recettes publicitaires du secteur sur les 5 dernières années.

La presse demeure toutefois un support attractif pour les annonceurs. Elle demeure le second canal derrière la télévision.

Force est de constater, que la presse est le canal qui enregistre la plus forte érosion de ses ressources publicitaires.

Les investissements publicitaires dans la plupart des moyens de communications sont repartis à la hausse en 2015, mais les dépenses de presse et radio ont continué à fortement peser dans le déficit global.

## Les titres se répartissent en plusieurs segments

- **Télévision** 41%
- **Féminins** 22%
- **Actualités** 22%
- **Loisirs** 9%
- **Famille** 3%
- **Jeunes** 2%

## LES PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS

La publicité représente moins d'un quart des recettes perçues par les éditeurs de presse magazine.

Si la part des revenus générés par la publicité est demeurée stable au cours des dernières années, elle a cependant diminué sur une moyenne période (-7,3 points entre 2000 et 2014).

Les ventes au numéro représentaient 60% du chiffre d'affaires des ventes de presse magazine en 2014.

La diffusion de la presse papier poursuit son érosion, mais de manière moins rapide. Est-ce pour autant une bonne nouvelle ?

Évidemment non, si l'on se rappelle que certains misent sur la disparition pure et simple des journaux en 2019 en France. Dans son 25<sup>e</sup> Observatoire de la presse publié cette semaine, l'OJD veut néanmoins voir une lueur d'espoir. La diffusion France payée est, certes, en recul de 4% sur les douze derniers mois, mais l'institut de mesure indique que les fréquentations des sites d'information sont en progression.

La baisse des ventes du papier touche tous les titres. La presse professionnelle est la plus touchée par ce recul en 2014, en recul de 7,4%, suivie par la presse quotidienne nationale (PQN), à -5%. La presse magazine est en recul de 3%.

Les trois premiers titres sur le tirage sont *Ouest France* avec plus de 700 000 exemplaires sur l'année, *Le Figaro* (plus de 300 000) et *Le Monde* (270 000).

Maigre perspective positive, celle sur les performances du numérique. Au global, la fréquentation des supports numériques de presse (internet et applications confondues) sont en hausse de 22% entre 2014 et 2013.

**La presse magazine est en recul de 3%. Les trois premiers titres sur le tirage sont Ouest France avec plus de 700 000 exemplaires sur l'année, Le Figaro (plus de 300 000) et Le Monde (270 000).**

Canal	2012	2013	2014	2015
Télévision	-3,7%	-3,4%	0,4%	0,9%
Presse	-9,1%	-6,1%	-8,1%	-6,3%
Internet	5,3%	3,4%	4,5%	5,3%
Affichage	-2,1%	-2,0%	0,8%	-0,7%
Radio	-1,1%	-0,5%	-1,6%	-0,8%
Cinéma	0,6%	-12,7%	-9,4%	1,9%
Total	-3,5%	-2,8%	-1,4%	-0,4%

Les dépenses de communication des annonceurs dans la presse magazine se sont repliées de près de 6% en 2015 (-6,3% pour l'ensemble de la presse).

Sur les trois derniers exercices, le recul des dépenses des annonceurs a tout particulièrement affecté la presse magazine, moyen de communication perçu comme moins dynamique et moins rentable par les annonceurs.

## LA PRESSE MAGAZINE, PREMIER SEGMENT EN TERMES DE DIFFUSION

Avec plus de 2 000 titres recensés sur le marché et près de 43% des exemplaires vendus en France en 2014, la presse magazine représente le premier segment de la presse grand public en termes de diffusion, devant la presse quotidienne régionale (37,6% des ventes en volume).

Caractéristique qui tient en particulier au nombre important de titres spécialisés (plus de 2 000).

Au final, le secteur de la presse magazine (ventes et recettes publicitaires) concentre à lui seul près de 40% des revenus de la presse.

## LECTURES NUMÉRIQUES

Les lectures numériques représentent 45 % des lectures de presse, contre 55 % pour les lectures sur support papier. C'est un des enseignements principaux de la première vague 2015 de l'étude AudiPresse ONE Global qui mesure l'audience des « marques » de presse sur tous supports (en mêlant le sondage AudiPresse, ONE ONE et les panels de Médiamétrie pour l'Internet fixe et mobile). Parmi les lectures numériques, le mobile représente 32% contre 22% un an plus tôt.

Ils sont 8 % à lire la presse exclusivement sur mobile (+ 2 points), contre 25 % qui ne lisent que par l'Internet fixe (+ 3 points) et 50 % qui ne jurent que par le papier (- 5 points).

Selon l'étude ONE, les lecteurs de presse sont 17 % à lire indifféremment sur les trois supports (au *Monde*, ils sont 32 %), ce qui porte à 77% la part du lectorat numérique.

Les chiffres de croissance sont encore plus importants si l'on regarde les comparaisons de l'OJD entre 2014 et... 2010 ; les usages ayant logiquement beaucoup évolué depuis quatre ans.

Les sites de la presse grand public et professionnels connaissent une progression sur leur fréquentation, en hausse de 9,5% entre 2013 et 2014. Le podium est détenu par *Le Monde.fr*, *Lequipe.fr* et *Le figaro.fr*. Les applications mobiles d'actualité et d'information sont, elles, en hausse de plus de 39% entre 2013 et 2014.

Au final, difficile de se satisfaire de ces résultats sur le numérique, quand aux États-Unis, les investissements sur les pure Player sont considérables et tendent même à accélérer. La diffusion payée des journaux est toujours mal orientée sur 2016.

• Conséquence de la profonde mutation des habitudes de « consommation de l'information » :

- Les sources gratuites sur le net sont nombreuses ;
- Démultiplication des chaînes d'informations (chaînes dédiées).

Bien qu'ils ne soient en rien comparables et qu'ils soient

**Les lecteurs sont 8 % à lire la presse exclusivement sur mobile (+ 2 points), contre 25 % qui ne lisent que par l'Internet fixe (+ 3 points) et 50 % qui ne jurent que par le papier (- 5 points).**

loin de se substituer totalement aux journaux, les autres médias accaparent du temps auparavant consacré à la lecture des quotidiens. L'érosion s'est également accélérée avec la contraction du nombre de points de vente.

Environ 4 000 points de ventes ont fermé depuis 2010.

Conséquence de la progression de l'offre, seules les versions numériques tireront leur épingle du jeu.

Leur poids dans l'ensemble des ventes (environ 2%) demeure toutefois bien trop faible pour infléchir la tendance globale.

## LES AIDES PUBLIQUES

Les aides publiques à la presse prennent majoritairement la forme d'aides à la diffusion et ont reculé pour la 7<sup>e</sup> année consécutive (-8,9%) en 2015.

Les aides au pluralisme, qui sont des aides directes, ont toutefois été préservées.

Les entreprises du secteur font face à des évolutions profondes de leur environnement, qui génèrent à la fois des opportunités et des menaces.

D'où des incidences significatives sur les emplois, les compétences, les qualifications. Il s'agit là d'un véritable défi de gestion des ressources humaines.

Les futures assises doivent permettre :

- d'établir un diagnostic partagé ;
- d'identifier des perspectives d'évolution, ainsi que probablement de nouveaux modèles économiques ;
- et enfin
- de repérer les besoins, les enjeux, à la fois en matière de développement et des ressources humaines nécessaires.

Les concurrences entre imprimeurs nationaux se renforcent dans un cercle vicieux destructeur, alimenté entre autre par la baisse excessive des prix qui impacte et fragilise l'offre

## LES AIDES À LA PRESSE

En millier d'euros	2014	2015	2015 /2014	En %
<b>Aides à la diffusion</b>	<b>201 727</b>	<b>188 543</b>	<b>-9,2%</b>	<b>72,5%</b>
<b>Dont aides au transport postal</b>	<b>150 500</b>	<b>130 000</b>	<b>-13,6%</b>	<b>50%</b>
<b>Dont aides au portage</b>	<b>36 000</b>	<b>36 000</b>	<b>0%</b>	<b>13,8%</b>
<b>Dont exonérations de charges patronales</b>	<b>21 227</b>	<b>22 543</b>	<b>6,2%</b>	<b>8,7%</b>
<b>Aides au pluralisme</b>	<b>11 475</b>	<b>11 475</b>	<b>0%</b>	<b>4,4%</b>
<b>Dont aides PQN d'IPG</b>	<b>8 655</b>	<b>8 655</b>	<b>0%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Dont aides PQR d'IPG</b>	<b>1 400</b>	<b>1 400</b>	<b>0%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Dont aides à la PHR</b>	<b>1 420</b>	<b>1 420</b>	<b>0%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Aides à la modernisation</b>	<b>66 372</b>	<b>60 099</b>	<b>-9,5%</b>	<b>23,1%</b>
<b>Dont aides pour la presse</b>	<b>12 572</b>	<b>7 000</b>	<b>-44,3%</b>	<b>2,7%</b>
<b>Dont aides à la modernisation de la distribution</b>	<b>18 850</b>	<b>18 850</b>	<b>0%</b>	<b>7,2%</b>
<b>Dont aides pour les diffuseurs</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>0%</b>	<b>1,5%</b>
<b>Dont fonds stratégique pour le développement</b>	<b>30 949</b>	<b>30 449</b>	<b>-1,6%</b>	<b>11,7%</b>
<b>Total</b>	<b>285 575</b>	<b>260 117</b>	<b>-8,9%</b>	<b>100%</b>

globale. Mais aussi avec les imprimeurs des pays frontaliers dont la concurrence est souvent considérée comme déloyale (l'État aide par des subventions les investissements), avec maintenant des extensions vers les imprimeurs de l'Europe de l'Est. Cette délocalisation de production engendre la destruction de nombreux emplois dans l'hexagone.

## UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES MARCHÉS

L'économie du livre et celle de la presse sont bien des marchés particuliers, tant en termes d'acteurs, de structuration, que de formes et d'évolution vers le numérique. Il s'agit de rester très prudent quant à leurs évolutions et transformations et aux modèles économiques de structuration qui reste à inventer.

Les médias numériques ont fait une irruption rapide, majeure, et irréprouvable dans le paysage de la communication, ils viennent compléter ou parfois se substituer à l'imprimé.

- Internet
- Mobiles, smartphones
- Liseuses
- Écrans
- Puces électroniques

La radio, la télévision n'ont pas fait disparaître l'imprimé, aucun n'a disparu, tous ont trouvé une nouvelle place après chaque mutation technologique. Internet et le numérique ne prendront pas non plus la place de l'imprimé, mais force est de constater qu'il existe un véritable « effet ciseaux » entre les deux supports.

Ainsi nous assistons à une évolution à la fois structurelle et conjoncturelle. L'augmentation des besoins de communications n'empêche pas la baisse des volumes cette dernière est compensé par un transfert vers le numérique. La France figure parmi les pays d'Europe où les technologies de l'information et de la communication sont les plus présentes dans le quotidien de la population.

**Sur les 27 pays de l'Union, la France se situe en 7<sup>e</sup> position en matière de taux d'équipement à Internet à domicile, au 7<sup>e</sup> rang pour l'ordinateur personnel, au 5<sup>e</sup> rang pour le téléphone fixe et au 18<sup>e</sup> rang pour le téléphone mobile.**

Sur les 27 pays de l'Union, la France se situe en 7<sup>e</sup> position en matière de taux d'équipement à Internet à domicile, au 7<sup>e</sup> rang pour l'ordinateur personnel, au 5<sup>e</sup> rang pour le téléphone fixe et au 18<sup>e</sup> rang pour le téléphone mobile.

Alors que, pour internet, l'ordinateur et le téléphone fixe, le classement de chaque pays est très lié au niveau de vie par habitant, ce n'est pas le cas pour le téléphone mobile où Chypre, la Lituanie et la République Tchèque font partie, avec le Danemark, des quatre pays les mieux dotés.

En France, 81% de la population dispose d'au moins un ordinateur à domicile (+ 3 points par rapport à juin 2011) et 35% en ont même plusieurs (+ 4 points).

Quasiment toutes les personnes disposant d'un ordinateur ont également accès à Internet : 95% de ceux qui ont un ordinateur ont accès à Internet, ce qui porte la proportion d'individus connectés à Internet à leur domicile à 78%, soit 3 points de plus par rapport à 2011. La plupart du temps, la connexion à Internet se fait par l'ADSL (à 88%, contre 92% en 2011) mais on remarquera, cette année, la légère progression

**81% de la population dispose d'au moins un ordinateur à domicile (+ 3 points par rapport à juin 2011) et 35% en ont même plusieurs (+ 4 points).**

de la fibre optique (3%, contre 1%).

Les équipements permettant de se connecter en mobilité se diffusent rapidement : aujourd'hui, 57% de la population dispose d'un ordinateur portable, alors que ce n'était le cas que de 21% de nos concitoyens en 2007 ; 8% disposent d'une tablette tactile (+ 4 points par rapport à 2011) et 11% sont équipés d'une clé 3G ou d'une carte Pcmcia, ces deux outils permettant de se connecter à internet sans être tributaire d'une connexion fixe ni même d'un réseau Wi-Fi public. Cette multiplication des réseaux et des terminaux permettant de s'informer, de se former, de communiquer, de travailler et de faire ses achats... induit un accroissement du temps passé devant des écrans de toutes sortes.

## PASSER D'UNE INDUSTRIE DE PRODUCTION À DU SERVICE INDUSTRIEL

Cela implique de ne plus raisonner en termes de matériels et de machines mais en termes de produits et services. Les besoins du client engendrent la définition du processus de fabrication et non l'inverse.

## UNE MODIFICATION DE LA RELATION DES DONNEURS D'ORDRES AVEC LA FILIÈRE

On assiste depuis quelque temps déjà au durcissement des stratégies d'achat. Qui se caractérisent le plus communément de la manière suivante :

- Mise en concurrence systématique, le critère prix est dominant. Ce qui a pour conséquence une pression croissante sur les coûts engendrant une baisse de rentabilité pour l'imprimeur ;
- Moins de fidélisation, la collaboration laisse de plus en plus la place à une prestation (one-shot) ;
- Phénomène de concentration chez les donneurs d'ordres, et passage de la fonction de fabricant à celle d'acheteur. Cette place prépondérante de l'acheteur multiplie les incompréhensions entre les donneurs d'ordres et l'imprimeur. Et dans le même temps face aux risques qui pèsent sur le secteur et ces emplois :
- Mise en place d'une véritable politique des prix de la part de certains donneurs d'ordres afin de soutenir les compétences et la production hexagonale ;
- Rapatriement de certaines productions ;
- Redéveloppement de relation contractuelle qui entraîne une plus grande fidélisation.

## LES CONSÉQUENCES POUR LES INDUSTRIES GRAPHIQUES :

L'activité prépresse chez les imprimeurs se réduit : de nombreux imprimeurs ont perdu la main sur l'exécution et l'activité prépresse se réduit à l'imposition. Avec pour conséquence directe, la diminution du nombre de salariés prépresse dans les industries graphiques. La majorité des imprimeurs doivent retravailler les fichiers fournis qui ne sont pas aux normes de l'impression et ce travail est la plupart du temps non facturé. L'évolution informatique et notamment le développement des moteurs de mise en page automatique (pour le web to print) engendre un effondrement des prix du prépresse.

Poursuite de l'évolution technologique dans la chaîne de fabrication, avec pour conséquence une apparition de nouveaux usages.

Une révolution technologique d'une ampleur incomparable, certes largement absorbée sur le plan technique mais dont les conséquences économiques sont encore largement à venir. Cette dématérialisation a profondément bouleversé les métiers et compétences de la filière.

## **L'ÉCONOMIE DES ACTEURS**

Les relations entre donneurs d'ordres et prestataires a entraîné une banalisation des technologies, héritées de l'informatique, donc moins coûteuses, plus faciles d'usage et très largement répandues. Avec pour conséquences l'entrée de nouveaux acteurs sur les marchés comme par exemple les plateformes qui ont affaibli les avantages techniques des imprimeurs. Cette révolution a avant tout, permis de générer des gains de productivité et de compétitivité.

La numérisation se développe rapidement sur l'impression notamment pour les courts tirages et les produits personnalisés, favorisant les stratégies de décentralisations des tirages, et ouvrant la porte à de nouveaux acteurs non spécialisés dans les industries graphiques. L'automatisation croissante des lignes de production entraîne une baisse des effectifs par tonne produite.

## **Les relations entre donneurs d'ordres et prestataires a entraîné une banalisation des technologies, héritées de l'informatique, donc moins coûteuses, plus faciles d'usage et très largement répandues.**

## **LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES DE FLUX**

Il permet de gérer en un seul flux unifié l'ensemble des informations de gestion de production, d'abord en interne au sein de l'entreprise et plus récemment ouvert à l'extérieur en relation avec le donneur d'ordre et les prestataires.

C'est ainsi que sont nées les automatismes intégrés des flux évitant les ruptures dans la chaîne de production et de décision :

- La gestion des devis, des dossiers de fabrication, des propositions commerciales, représentent un enjeu aussi stratégique que la politique commerciale ;
- L'automatisation des tâches techniques et l'autocontrôle du prépresse à la finition en passant par l'impression, la finition restant majoritairement encore mécanique.

Tout cela s'accompagne chez les donneurs d'ordres par une tendance à utiliser une interface Internet pour à la fois :

- Passer commande ;
- Envoyer les documents ;
- Suivre l'évolution des travaux ;
- Valider le BAT.

## **LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'IMPRESSION NUMÉRIQUE, UN IMPACT LOURD**

Des évolutions technologiques très rapides, une qualité qui a énormément progressé qui est maintenant très proche, voire comparable à l'offset.

L'amélioration des encres a permis l'extension vers la couleur. Dorénavant, il est possible de réaliser des grands formats. L'augmentation de la vitesse et l'intégration totale dans la chaîne graphique renforcent la valeur ajoutée du produit.

La meilleure rentabilité des petits tirages sur l'offset est maintenant avérée ; et on assiste même à la montée de la compétitivité sur des tirages moyens.

L'ensemble de ces évolutions ouvrent des possibilités et des perspectives nouvelles, favorisant la progression des supports pouvant être réalisés en impression numérique.

Cette montée en puissance contribue à la fois à des phénomènes de délocalisation et à l'inverse une reterritorialisation de la production (sur du B to C ou du B to B avec des entreprises qui ne faisaient pas auparavant appel à la filière pour des questions de coût). L'impression de très court tirage, voire à la demande (web to print entre autres). Le taux d'équipement des entreprises de la branche évolue. Il intègre de plus en plus les analyses des choix d'investissement entre offset et numérique, en fonction de l'appréhension de l'évolution des segments de marché. L'impression numérique suscite un véritable intérêt dans les PME.

## **MODIFICATION DES CIRCUITS ÉCONOMIQUES TRADITIONNELS**

Le fournisseur de machine numérique type (HP, KodaK, AGFA) devient un prestataire de service, il est exclusif pour le matériel, l'encre, la formation et la maintenance.

En termes de business model, une analogie peut être faite avec l'économie « du rasoir et de la lame » : un rasoir peu cher mais la lame à renouveler régulièrement représente un certain coût. Ce modèle se développe d'ailleurs dans de nombreux secteurs (téléphonie, etc.).

Cette évolution rend nécessaire et obligatoire l'intégration de nouveaux modes de fonctionnement organisationnels.

## **LA PRESSE UN MODÈLE MIXTE EN DEVENIR**

L'apparition d'une tendance lourde à l'information rapidement faite par les dépêches en continu sur le net, le succès des blogs, suivi de l'actualité par SMS, Google news... génère une concurrence pour la presse d'information.

Cette nouvelle réalité contribue à l'évolution contrastée des marchés selon le type de presse. Avec toutefois une tendance globale à la baisse du lectorat.

Aujourd'hui, la stratégie du double support (print / web) se répand mais les équilibres économiques restent à trouver. La reconfiguration de l'offre multicanal se poursuit.

Cette évolution n'est pas sans conséquence pour les imprimeurs. La baisse des volumes (publicités + baisse des ventes) entraînent une baisse des tirages).

En PQN, l'impression intégrée à l'éditeur qui constituait un modèle historique voire culturel, sans oublier les aspects fiscaux, tend à disparaître. Au profit d'opérateurs dédiés.

Et de centres d'impression multitières. Cette tendance à l'externalisation, bien que d'un niveau moindre, commence à se rencontrer en PQR.

Le choix français de l'externalisation en presse magazine a entraîné un nombre limité de gros imprimeurs qui sont concurrencés par leurs confrères limitrophes.

Sur ces deux secteurs, de nouveaux acteurs tentent de se positionner en accélérant le processus de dématérialisation et cherchent à imposer de nouveaux modèles : les acteurs du web, de nouveaux médias des télécoms, etc.

## **LA PUBLICITÉ MEDIA ET HORS MEDIA**

Globalement les budgets globaux des annonceurs affichent une croissance molle, tendance que l'on constate sur l'ensemble des pays développés et ce depuis plusieurs années. Mais c'est à l'intérieur des marchés que les transferts s'opèrent : le digital contribue et provoque ces transferts.

# GRAND FORMAT - LES INDUSTRIES GRAPHIQUES EN FRANCE

**Près d'une personne sur deux (49%) utilise Internet pour suivre les informations et l'actualité. L'importance de ce chiffre donne un aperçu de la place qu'occupe Internet dans le monde des medias.**

**Pour autant, Internet n'est pas considérée comme le meilleur moyen de suivre l'actualité : c'est la télévision qui arrive en tête très largement avec 58% des suffrages, contre 16% pour Internet qui se classe en deuxième position.**

## INTERNET COMME MEDIA D'INFORMATION

Près d'une personne sur deux (49%) utilise Internet pour suivre les informations et l'actualité. L'importance de ce chiffre donne un aperçu de la place qu'occupe Internet dans le monde des medias. Pour autant, Internet n'est pas considérée comme le meilleur moyen de suivre l'actualité :

c'est la télévision qui arrive en tête très largement avec 58% des suffrages, contre 16% pour Internet qui se classe en deuxième position.

On notera cependant que, en quatre ans seulement, Internet est passé devant la presse écrite et la radio, tandis que la télévision est moins hégémonique sur ce terrain. Lorsqu'il s'agit cette fois de désigner le média qui permet le mieux de comprendre l'actualité, la télévision arrive encore en tête (mais de manière moins nette avec 51% des suffrages et elle est suivie de la presse écrite (21%) talonnée de près par Internet (16%).

## CONCLUSION

### SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

Il est bien évidemment trop tôt pour tirer des conclusions sur ces premières données, mais nul doute que l'analyse des débats des Assises des métiers de l'Imprimerie du 7 décembre prochain apporteront un éclairage inédit sur le devenir des professions des industries graphiques. Au-delà des constats, les propositions qui seront faites devront être débattues et enrichies ou amendées avec les salariés par l'intermédiaire de leur syndicat, les experts du secteur et confrontées aux orientations des employeurs. Ces concertations se feront durant l'année 2017 et déboucheront sur les assises finales qui devront permettre l'élaboration de modules de formations et d'axes d'actions pour que les salariés soient véritablement acteurs des mutations technologiques, économiques et sociales du secteur des Industries Graphiques. ●





AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

# ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE**  
**ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
[dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)



# Avec toute la CGT LA FILPAC EN PREMIÈRE LIGNE CONTRE LA LOI TRAVAIL





# Gérard Autajon, le millionnaire fraudeur de l'imprimerie

 PASCAL LEFÈVRE

**Rattrapé par les révélations journalistiques concernant celles et ceux qui fraudent allègrement le fisc national et planquent leurs fortunes dans des paradis fiscaux, Gérard Autajon, l'un des plus importants patrons de l'Industrie Graphique Française n'a pas échappé à la patrouille de l'information.**

**A** entendre régulièrement au moment des négociations collectives de branche et d'entreprises, les patrons du secteur s'apitoyer sur leur triste « sort », étranglés par le poids des salaires « exorbitants » des salariés du secteur, par des accords conventionnels trop avantageux, par des affaires en bernies, certains sortent les mouchoirs et compatissent à ce mensonge grossier. Pas nous ! Les fortunes des patrons du secteur, nous les connaissons en partie (celles déclarées au fisc), celles des Maury, Autajon, Donghi, Lenglet, et consorts. Ces patrons arrogants qui régulièrement sont encore condamnés par les prudhommes, la justice, les inspections du travail pour leurs fraudes régulières au code du travail. Encore, car tous attendent avec impatience l'adoption par leurs amis politiques, amis de comptes offshore, l'adoption du projet de loi El Khomri qui les mettra définitivement à l'abri de la justice pour les infractions et leurs violences sociales permanentes.

**Ces patrons arrogants qui régulièrement sont encore condamnés par les prudhommes, la justice, les inspections du travail pour leurs fraudes régulières au code du travail.**

Gérard Autajon est certainement l'un des pires représentants de ce patronat vorace et destructeur de vies. Licenciant les délégués qui le dérangent, fermant des établissements pour accroître encore sa fortune, pressant les salarié(e)s jusqu'au bout, dénonçant les accords 35h, minorant totalement la revalorisation des salaires, les exactions sociales de Gérard Autajon ne sont que trop connues par celles et ceux qui triment au quotidien dans ses différents établissements. Comme cela n'est jamais suffisant pour accroître son magot, en partie caché dans les coffres forts paradisiaques, il agit auprès de son syndicat patronal bienveillant, l'UNIC, pour dénoncer la convention collective du Labeur et des Industries graphiques, du moins les aspects qui le contrarient : temps de travail, valorisation intégrale des heures supplémentaires et des repos afférents, des congés payés, grille des salaires, etc. En résumé, Gérard Autajon est l'archétype d'une mise en œuvre du projet de loi « Travail » : tout pour ma fortune quelques miettes pour les manants qui travaillent dans mon groupe. Il ferme des établissements dans un groupe florissant, déroge aux accords conventionnels sur le temps de travail, licencie des représentants du personnel sans être inquiet par ses amis au pouvoir, tant au niveau régional qu'au niveau de l'État. Il ne lui manque que la possibilité de baisser les salaires à son gré et d'étendre le temps de travail à 60 heures payées 35, et notre Gérard fraudeur sera comme ses semblables, le plus heureux des millionnaires fraudeurs. Une dernière chose quand même, il faut absolument que les « ronds de cuir » de Bruxelles fassent passer rapidement, d'ici juin, le règlement européen concernant le secret des affaires, pour qu'il puisse en toute tranquillité continuer son évasion fiscale. Rien n'est encore joué, tout dépend de nous ! ●



# À droite toute contre le pluralisme

COMMUNIQUÉ SYNDICAT NATIONAL  
DES JOURNALISTES CGT  
MONTEUIL, LE 1<sup>er</sup> JUIN 2016

**A l'heure où les grands groupes industriels et financiers ont fait main basse sur les médias, où le pluralisme est plus que jamais en danger avec des menaces pour la survie des rares journaux indépendants, comme par exemple l'Humanité, le Sénat a aggravé la proposition de loi Bloche sur l'indépendance et le pluralisme des médias adopté par l'Assemblée nationale début mars.**

**A**ujourd'hui, de Bolloré à Drahi, de Dassault à Bouygues, les milliardaires des médias ont plus que jamais l'oreille du Palais du Luxembourg. Les syndicats de journalistes avaient, en effet, appelé les parlementaires à revoir le projet de loi en réformant les aides à la presse, en renforçant les seuils anti-concentration afin de garantir le pluralisme de l'information et à accorder un statut juridique aux rédactions face aux propriétaires des contenus et des contenants. On en est loin. Les sénateurs ont gommé les rares éléments quelque peu ennuyeux pour leurs amis propriétaires des médias.

Le « droit d'opposition » appliqué dans l'audiovisuel public et qui permet à chaque journaliste de refuser un acte contraire à son intime conviction professionnelle devait être généralisé. Malheureusement l'auteur de la loi, M. Bloche, l'a rattaché à une charte éthique par entreprise – une déontologie à la carte ! – qui doit être négociée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Et bien, le Sénat a supprimé la négociation en indiquant seulement que l'entreprise devait se « doter » d'une charte. Idem avec l'obligation de consulter le comité d'entreprise une fois par an sur son respect. Une véritable aubaine de plus pour les Drahi, Bouygues et consorts. Concernant la protection des sources, là encore, les sénateurs ont durci le texte : collaborateurs de la rédaction exclus de la protection, conditions moins restrictives pour lever le secret des sources. M. Hollande avait promis une loi réformant la loi Dati de 2010. Après un enterrement de première classe décidé par Manuel Valls, le sujet est revenu dans le cadre de la loi Bloche avec un texte en retrait par rapport à d'autres pays européens mais contenant des avancées par rapport à la loi Dati. Sauf que la situation n'est plus celle de 2012. Entre la loi renseignement et la directive européenne sur le secret des affaires, le métier de journaliste est clairement en danger et la loi Bloche nettement insuffisante. Le renforcement des pouvoirs du CSA, dans un rôle de « gendarme » de la profession, est un leurre. Que ce soit dans l'audiovisuel public ou dans le privé le CSA n'a pas réussi à jouer son rôle de gardien de « l'honnêteté, de l'indépendance, du pluralisme de l'information et des programmes » comme le prône l'article 2 de la loi Bloche.



**Que ce soit dans l'audiovisuel public ou dans le privé le CSA n'a pas réussi à jouer son rôle de gardien de « l'honnêteté, de l'indépendance, du pluralisme de l'information et des programmes » comme le prône l'article 2 de la loi Bloche.**

Ce n'est pas en instituant des « comités de déontologie » composés de personnalités indépendantes que les prises d'intérêts, les rachats effectués dans des conditions obscures ou les multiples cas de censure vont cesser. Le CSA n'est pas un organe indépendant, compte tenu de sa composition. Le SNJ-CGT appelle à sa démocratisation en y incluant des représentants des téléspectateurs et auditeurs. Enfin, les sénateurs ont décidé d'instaurer un plafond de ressources pour les journalistes bénéficiaires de l'allocation pour frais d'emploi, dont le montant est inchangé depuis 1971. Le SNJ-CGT appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser afin de dénoncer cette disposition totalement incongrue dans un texte sur l'indépendance et le pluralisme des médias. Le SNJ-CGT appelle la profession à faire bloc pour empêcher un mauvais coup contre la démocratie, et avec l'ensemble des syndicats à se mobiliser contre un texte de loi qui ne répond pas aux questions clés posées par la concentration des médias et de l'information aux mains de quelques-uns. ●

# PRESSE EN RÉGION : MASSACRE SUR L'EMPLOI

Les jours passent et se ressemblent dans la presse régionale où les plans divers et variés de destruction d'emplois se poursuivent. Le numérique entraînant mécaniquement et naturellement une baisse des tirages (le Darwinisme technologique de l'économie libérale ...) en serait la cause naturelle irrémédiable, selon les patrons de presse. Plus c'est gros plus ça passe ! Ce sont bien évidemment les opérations de fusions, acquisitions et concentrations qui sont en règle générale les causes de ces licenciements.

 LA RÉDACTION

**L**a presse du Sud, la presse normande sont dans la tourmente, sans compter les opérations capitalistiques en cours qui pourraient bien voir apparaître de nouveaux périmètres de groupes. Ainsi *la Voix du Nord* vient de vendre son siège historique, officiellement pour désendetter le groupe, officieusement pour envisager des acquisitions incessamment sous peu. On peut ajouter les rumeurs les plus folles portant sur un dépeçage du groupe dirigé par le Crédit Mutuel.

Les ravages sur l'emploi ne sont pas d'hier. Les fermetures d'imprimerie (Est Bourgogne Média, celle du *Républicain Lorrain* programmée pour 2017, etc.), les PDV, les ruptures conventionnelles sont le lot des salariés de la presse. On pourrait ajouter à ce tableau une précarité de plus en plus exacerbée dans nos professions, en particulier dans les secteurs éditoriaux. En un mot rien d'inéluctable, les groupes financiers à la tête des groupes de Presse mènent la même stratégie de gestion catastrophique que dans les autres secteurs de l'économie,

**Au grand désarroi des salariés, de notre organisation syndicale et de l'État à peine 20 % des sommes allouées ont été utilisées et ont été l'apanage de quelques titres.**

celle du profit maximum au détriment de la qualité de service, en l'occurrence de l'information.

Ce sont les raisons pour lesquelles, la FILPAC CGT revendique une loi pour l'information garante du pluralisme, des emplois et des qualifications des salariés de la Presse. Dans ce cadre, la FILPAC demande aux éditeurs et aux pouvoirs publics d'ouvrir rapidement une négociation tripartite autour du traitement de l'emploi pour l'ensemble des salariés, toutes catégories confondues, mais aussi un plan stratégique des moyens industriels du secteur, tout comme une autre orientation des aides à la Presse tant pour éviter leur détournement actuel que pour les orienter vers un véritable développement des titres.

Plutôt que d'assister passivement ou de négocier reculs sociaux sur reculs sociaux, pertes d'emplois sur pertes d'emplois, la FILPAC exige systématiquement l'obtention de cette négociation jusqu'à lors refusée par nombre d'éditeurs et l'État. L'expérience malheureuse de la GPEC de branche financée par un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) où l'État avait mis sur la table 10 M€, a prouvé le peu de cas que faisaient les éditeurs des besoins de formation des salariés pour les maintenir dans l'emploi, dans des groupes de presse en perpétuelle mutation. Au grand désarroi des salariés, de notre organisation syndicale et de l'État à peine 20 % des sommes allouées ont été utilisées et ont été l'apanage de quelques titres.

Pour la FILPAC CGT, la formation professionnelle est indissociable de la politique de l'emploi. Notre organisation syndicale continue à faire pression sur les syndicats patronaux pour que la négociation sur la formation professionnelle s'intègre

dans une discussion beaucoup plus large concernant l'emploi, les qualifications et l'avenir des titres. À partir des résultats de la représentativité fournie par la Direction Générale du Travail (DGT) en 2013, valable jusqu'en 2017, la CGT atteint 55 % des suffrages exprimés dans les branches concernées. Sur demande des organisations patronales, la DGT a fait exception à la règle en modifiant le mode de calcul pour évaluer le poids des organisations syndicales de la profession. Juste au moment où la CGT faisait opposition à l'accord sur la formation professionnelle en PQR-PQD-PHR ! Oh miracle, les nouvelles modalités de calcul font perdre à la CGT 10 points de représentativité et donc la place sous la barre des 50% ! Quel hasard !

Pour terminer, la FILPAC CGT tient à rappeler que la négociation sur la formation professionnelle en PQR-PQD-PHR est la conséquence de l'accord national Interprofessionnel signé en 2014 par l'ensemble des organisations syndicales, sauf la CGT, qui a engendré une baisse d'un tiers des fonds affectés à la formation professionnelle. L'accord PQR-PQD-PHR ne fait que pallier en partie cette coupe budgétaire.

Courant mai, les équipes syndicales de presse en région se sont réunies pour débattre en particulier de ce sujet mais surtout des actions et initiatives à envisager pour contraindre pouvoirs publics et éditeurs à se mettre autour de la table des négociations sur l'emploi et l'avenir de nos professions.

Quant aux « attaques » menées contre notre organisation syndicale, certains seraient bien inspirés de méditer cette phrase pleine de bon sens : « *quand les syndicats ne se serrent plus la main, les patrons se les frottent* »... (Bernard Thibault). ●

# Des aides à la presse pour faire quoi ?

## Nous avons des réponses !

**Les délégués de presse de la Filpac, réunis à Montreuil, ont fait le point sur la situation des groupes de presse régionaux et nationaux et les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leurs entreprises respectives.**

 LA RÉDACTION

Les délégués de presse de la Filpac, réunis à Montreuil, ont fait le point sur la situation des groupes de presse régionaux et nationaux et les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leurs entreprises respectives.

Ils constatent que toutes les formes de presse utilisent les mêmes méthodes de concentration, de destruction d'emplois et de conventions collectives, afin de justifier des rapprochements en particulier en termes d'impression.

Les délégués de presse considèrent qu'il n'est plus possible d'accepter que les aides à la presse soient attribuées en majeure partie à de grands groupes, liés à la finance sans que l'État et les organisations syndicales représentatives de la profession ne contrôlent leur véritable utilisation. Un nouveau cadre des aides à la presse doit donc être défini. Ils revendiquent expressément :

- que les aides à la presse soient liées au développement du pluralisme et de l'investissement, comme le Conseil national de la Résistance (CNR) l'avait défini pour garantir son indépendance face aux puissances financières ;
- que la distribution des titres s'effectue dans un cadre social déterminé par une négociation entre organisations syndicales et patronales représentatives de la profession ;
- qu'une véritable loi renforçant la liberté, l'indépendance et le pluralisme de la presse contrairement à la loi Bloche se mette en œuvre dans la presse ;
- qu'une table ronde éditeurs-État-organisations syndicales se tienne dans les meilleurs délais afin d'aborder tous les sujets liés à la presse (impression, distribution, indépendance des rédactions, protection des conventions collectives...);
- que les statuts des salariés et tous ceux qui concourent à son contenu éditorial, à sa fabrication et à sa distribution soient un élément déterminant quant au développement des titres et du pluralisme.

Les délégués de presse quotidienne s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire entrer dans le débat public les enjeux qui concernent la presse, notamment ceux liés à la démocratie, l'utilisation de l'argent public, en particulier par les milliardaires du CAC 40 qui s'accaparent les médias en détruisant

l'emploi et le pluralisme des idées. L'assemblée des délégués de presse confirme qu'elle apportera toute sa solidarité aux salariés de MOP face aux entreprises de déstabilisation mises en œuvre par le groupe Riccobono et combattra fortement toute atteinte aux libertés syndicales envers nos militants et nos syndiqués FILPAC CGT.

Dans le dossier *Paris Normandie*, ils apportent tout leur soutien au projet de reprise de l'entreprise par les salariés dans le cadre d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dont le but est la pérennisation des titres, de leur indépendance et le maintien des emplois.

**Les délégués de presse considèrent qu'il n'est plus possible d'accepter que les aides à la presse soient attribuées en majeure partie à de grands groupes.**

Enfin, ils alertent les éditeurs et les pouvoirs publics sur notre volonté d'interdire l'entrée de la loi Travail dans nos entreprises et nos branches professionnelles. Pour les délégués de presse quotidienne, il n'est pas question d'accepter cette régression sociale sans précédent au moment même où les patrons de presse et l'État tentent de remettre en cause les statuts des salariés de presse (toutes catégories confondues) et d'imposer un modèle de pensée unique. ●





# LE GROUPE LOURMEL

Prévoyance, Retraite, Santé, Action Sociale  
des Industries Graphiques



## 60 ans d'expertise au service de votre Protection Sociale !



LA  
SANTÉ

LA  
PRÉ  
VOY  
ANCE

LA  
RE  
TRAI  
TE

L'AC  
TION  
SOC  
IALE

Le Groupe de Protection Sociale des Professionnels des Industries Graphiques depuis plus de 60 ans.

**Défendre vos intérêts en offrant les meilleures solutions** à vos besoins spécifiques en matière de Protection Sociale, notre raison d'être depuis plus de 60 ans ! Découvrez nos offres de protection collective et individuelle adaptées à vos besoins, à ceux de vos salariés et des retraités de la profession.

**Parlons-en !**

**0 809 10 28 08**

Service gratuit  
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

[www.lourmel.com](http://www.lourmel.com)

Le Groupe Lourmel regroupe la caisse de retraite professionnelle (CARPILIG/R) et la caisse de prévoyance (CARPILIG/P) du livre et des industries graphiques - 108, rue de Lourmel - 75718 Paris Cedex 15. N° SIRET : 399 111 228 00017

# L'ACTU FILIÈRES

POLITIQUE / ÉCONOMIE /  
LUTTES SYNDICALES /  
LEGISLATION / CULTURE / VIE  
QUOTIDIENNE / FISCALITÉ /  
RELATIONS SOCIALES / JUSTICE  
/ MÉDIAS...

## SNJ CGT **PROCÈS LUXLEAKS** **LA JUSTICE DU** **LUXEMBOURG** **MENACE LA LIBERTÉ** **D'INFORMER**

En condamnant les lanceurs d'alerte Antoine Deltour et Raphaël Halet à respectivement 12 et 9 mois de prison avec sursis et une amende de 1 500 et 1 000€ pour leurs révélations dans l'affaire Luxleaks sur l'évasion fiscale, la justice du Luxembourg a pris une décision scandaleuse qui ne peut que renforcer l'impunité des multinationales. Le SNJ CGT se félicite par contre, de l'acquittement du journaliste Édouard Perrin dont l'enquête pour *Cash investigation* sur France 2 avait révélé les arrangements fiscaux au profit des multinationales, négociés avec l'administration fiscale luxembourgeoise par le cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC). C'est grâce aux révélations d'Antoine Deltour et de Raphaël Halet que notre confrère a pu mettre au jour ces pratiques que tout le monde dénonce aujourd'hui. À l'image des juges luxembourgeois qui écrivent qu'« *il est incontestable que les divulgations relèvent aujourd'hui de l'intérêt général ayant eu pour conséquence une plus grande transparence et équité fiscale* ». Le jugement est d'autant plus choquant que les juges n'ont fait qu'appliquer le code pénal du Grand-Duché qui prohibe le viol du secret des affaires et qui prévoit même une peine maximale de 5 ans d'emprisonnement pour ce délit. La commission européenne et le Parlement européen avaient donné en la matière un mauvais signal en adoptant en avril, la directive sur le secret des affaires, une véritable menace contre la liberté d'informer. Il est urgent d'amplifier la lutte contre les effets de cette directive en influant fortement sur sa transcription dans les Etats membres de l'Union. Antoine Deltour a déclaré que le verdict était aussi une mise en garde adressée aux futurs lanceurs d'alerte, au détriment de l'information des citoyens et du fonctionnement sain de la démocratie. Le SNJ-CGT, membre de son comité de soutien, continuera à être à ses côtés pour obtenir son acquittement en appel. Sans lanceurs d'alerte, l'information risque de se tarir dans le domaine si sensible de l'évasion des bénéfices colossaux des multinationales vers les paradis fiscaux. Le SNJ-CGT appelle la profession à se mobiliser pour obtenir un statut européen des lanceurs d'alerte dont l'action sert l'intérêt général. ///

### VIOLENCES POLICIÈRES

## **Tout est mis en place pour que ça dégénère**

Entretien réalisé par Maud Vergnol, mercredi 4 mai 2016 / L'HUMANITE Gardien de la paix au renseignement territorial, secrétaire général de la CGT police, **Alexandre Langlois** dénonce une volonté délibérée de « dégoûter les manifestants ». Il raconte les coulisses des violences.

### **Comment analysez-vous les violences policières qui ont marqué les dernières manifestations contre la loi El Khomri ?**

**Alexandre Langlois** : Tout est mis en place pour que les manifestations dégénèrent. Côté renseignement, on constate depuis une dizaine d'années une double évolution, avec des manifestants beaucoup plus pacifiques qu'avant, mais des casseurs toujours plus violents, organisés de manière quasi paramilitaire. Certains de ces groupes sont identifiés avant qu'ils n'intègrent les manifestations. Mais aucune consigne n'est donnée pour les interpeller en amont.

### **Vous parlez d'une « volonté délibérée » que les manifestations dégénèrent.**

### **Comment cela se traduit-il pour vous, sur le terrain ?**

**Alexandre Langlois** : Prenons l'exemple du 9 avril. En fin de journée, nous savons qu'un groupe de casseurs dangereux vient d'arriver gare du Nord pour aller perturber Nuit debout, à République. Une compagnie de CRS se trouve sur leur passage, prête à intervenir. Mais ordre leur est donné par la préfecture de se pousser dans une rue adjacente ! Les collègues leur signalent l'imminence de l'arrivée du groupe de casseurs. Mais ordre leur est confirmé de

les laisser gagner place de la République, avec les conséquences que l'on connaît ! Par contre, quand il s'est agi d'aller protéger le domicile privé de Manuel Valls, ce soir-là, cette fois les ordres ont été clairs...

### **Au-delà des casseurs, comment expliquez-vous les ruptures de cortèges, l'usage systématique de gaz lacrymogènes, voire les brutalités policières gratuites ?**

**Alexandre Langlois** : C'est important de rappeler que, dans les manifestations, tous les collègues sur le terrain n'interviennent que sur ordre. Si certaines, comme le 1<sup>er</sup> Mai, se terminent en « souricière » place de la Nation, c'est que l'ordre en a été donné. Le message qui est passé, c'est « casseurs venez, vous pourrez agir en toute impunité, et manifestants ne venez plus avec vos enfants, car c'est dangereux pour vous ».

Et à la fin de la journée, les médias ne parlent que des violences, et surtout plus des raisons pour lesquelles les citoyens manifestent. Le pouvoir politique instrumentalise la police, qui sert de bouc émissaire. Cela permet au gouvernement de faire diversion.

### **Comment les policiers vivent-ils cette situation ?**

**Alexandre Langlois** : Nous sommes épuisés. Les collègues souffrent d'une perte de sens de leur métier. Aujourd'hui, on leur demande du rendement statistique et d'exécuter des ordres qu'ils jugent incompréhensibles ou injustes. La police est déshumanisée. On compte un suicide en moyenne par semaine dans notre profession. À la CGT police, nous défendons l'idée d'une force publique à l'usage du peuple, celle de la déclaration des droits de l'homme de 1789, une « force pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée ». ///

# ÉLUS, VOS ENJEUX SONT NOS PRIORITÉS

EXPERTISE

**Pour construire ensemble des alternatives viables :**

- Analyses stratégiques, économiques et sociales
- Conseil et expertise lors de réorganisations
- Appui à la négociation d'accords

**Un accompagnement sur mesure :**

- Emplois et enjeux sociaux
- Conditions de travail et de rémunération
- Droits des salariés et des élus

FORMATION



Des spécialistes  
du secteur à votre écoute.  
Une implantation nationale et  
un accompagnement de  
proximité, gages de réactivité.



[www.secafi.com](http://www.secafi.com)



COMMÉMORATION

# Hommage aux fusillés de Châteaubriant

LA RÉDACTION

La commémoration qui aura lieu le 23 octobre, pour l'hommage aux fusillés de Châteaubriant a cette année une résonance particulière, puisque ce sont les 75 ans de cet événement tragique.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons nous rappeler cette page d'histoire pour que cela ne se reproduise jamais !

La montée du Front National aux différentes élections, et celle des partis xénophobes et fascistes en Europe ne peut que nous interroger sur la nécessité de transmettre cette mémoire pour mieux poser des questions sur le futur afin d'éradiquer définitivement les résurgences des ces dogmes nauséabonds. L'action de ce gouvernement ne cesse au quotidien d'alimenter les réseaux d'une droite réactionnaire et d'un fascisme grandissant, par sa politique ultra-sécuritaire de flicage de chaque citoyen, par les conséquences de sa politique libérale et par la répression de tous celles et ceux qui s'y opposent, en particulier les syndicalistes de la CGT.

**Un peuple sans mémoire est un peuple sans défense**

Commémorer les 27 camarades fusillés en 1941 par les nazis, c'est se rappeler leur combat pour rester libres et leur combat contre la pire des barbaries. Ce travail collectif de mémoire doit permettre aux générations actuelles et futures de donner un sens encore plus aigu à nos luttes et revendications pour transformer cette société inhumaine qui porte en elle, la bête immonde par trop féconde d'une résurgence fasciste.

**Commémorer les 27 camarades fusillés en 1941 par les nazis, c'est se rappeler leur combat pour rester libres et leur combat contre la pire des barbaries.**



Une partie des otages de Châteaubriant. Guy Môquet est au centre, le cinquième en partant de la droite. Photo : L'Humanité.



Désiré Granet, secrétaire Général de la Fédération des Papiers Cartons et Charles Delavacquerie, jeune imprimeur de 19 ans et militant communiste de la Seine furent parmi les 27 camarades qui ont perdu la vie pour des idées qu'ils croyaient justes, et qui le sont toujours. Les récupérations politiciennes du martyr des 27 de Chateaubriant sont plus que jamais d'actualité lors de la commémoration des 75 ans de leur massacre. Ne laissons pas la mémoire de leurs actes et de leur courage être dévoyés dans le cadre d'une campagne présidentielle d'une ignominie sans pareille, par ceux là même qui consacrent leur énergie à détruire chaque jour les acquis et valeurs du

Conseil National de la Résistance, qui s'attaquent à la liberté d'expression, au droit de manifester. Les valeurs et les engagements défendus par nos camarades jusqu'à en prendre la vie, syndiqués à la CGT ou pas, sont ceux de la CGT : anti-racisme, anti-fascisme, contre l'exploitation des femmes et des hommes et pour une société de justice sociale, de paix, de fraternité et de solidarité. Les syndicats de la FILPAC CGT, lors du congrès fédéral de novembre, se sont engagés auprès de l'amicale des 27 de Chateaubriant qui mène le combat indispensable de mémoire, d'une présence de 75 jeunes militant-e-s de nos professions les samedi 22 et dimanche 23 octobre prochain. ●

- Samedi 22 octobre, 14h30 : inauguration de la stèle au camp d'internement de Choisel, à Châteaubriant.
- Dimanche 23 octobre, 13h45 : rendez-vous au Rond-point Fernand Grenier à Châteaubriant pour le « Défilé de la Mémoire »,
- 14h30 : cérémonie officielle sous la présidence d'Odette Niles, présidente de l'Amicale,
- 15h30 : évocation historique et artistique. ●

SOUVENIR

# Appel du Collectif du 17 octobre 1961

LA RÉDACTION

**55<sup>e</sup> anniversaire. Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris et le gouvernement de l'époque. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.**

Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés – notamment par la « force de police auxiliaire » – ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie.

Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police. 55 ans après, la vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, – en particulier la Guerre d'Algérie – pas plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961.

Le 17 octobre 2012, le président de la République a certes fait un premier pas important, en déclarant : « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* » Mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité, sous entendue, n'est pas clairement définie.

Nous demandons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à « honorer » les criminels de l'OAS.

Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :

**Nous demandons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation » (...)**

- que la création d'un lieu de mémoire voué à cet évènement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'État, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France ;

- pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs homologues de l'autre rive de la Méditerranée ;

- la vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, comme le maire Robert Ménard à Béziers, et au sein de l'ancienne majorité présidentielle, veulent réhabiliter.

Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations.

Après un demi-siècle, il est temps :

- que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'état ;

- que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps ;

- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;

- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

À l'occasion de ce 55<sup>e</sup> anniversaire, nous exigeons vérité et justice. Le rassemblement se déroulera le 17 octobre 2016 à 18 heures au Pont Saint-Michel à Paris. ●

## Signataires au 11 octobre 2016

• **Associations** : **4 AC G** (Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), **17 octobre 61 contre l'oubli**, **93 au Coeur de la République**, **Amis de l'Algérie Rennes**, **Association Culturelle Les Oranges**, **ACCA** (Association Contre le Colonialisme Aujourd'hui), **ACDA** (Association pour le changement et la démocratie en Algérie), **ACTIT** (Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie), **Les Amis de Max Marchand**, **de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons**, **AFASPA** (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique), **ANPPROMEVO** (Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS), **Au Nom de la Mémoire**, **APCV** (Association de promotion de la culture et du Voyage), **ATMF** (Association des Travailleurs Maghrébins de France), **ARAC** (Association Républicaine des Anciens Combattants), **Comité Vérité et Justice pour Charonne**, **Entre les Lignes Entre les Mots**, **CRLDHT** (Comité pour le Respect des Libertés et des droits de l'Homme en Tunisie), **FNACA de Paris** (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), **Fondation Frantz Fanon**, **Harkis et droits de l'Homme**, **FTCR** (Fédération des tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives), **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme), **Le Mouvement de la Paix**, **MRAP** (Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples), **Sortir du Colonialisme**, **SURVIE...**

• **Organisations Syndicales** : **CNT** (Confédération Nationale du Travail), **URIF-CGT** (Union Régionale Ile de France de la CGT)

• **Partis politiques** : **Alternative Libertaire**, **EELV** (Europe Ecologie les Verts), **Ensemble**, **PCF** (Parti Communiste Français), **PG** (Parti de Gauche).



# ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

LES SALARIÉS, ACTEURS DES CHANGEMENTS  
DU SECTEUR DE L'IMPRIMERIE POUR  
UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

**MONTREUIL**  
**7-12-2016**

DÉBATS  
RENCONTRES  
Salle du CCN

Avec le soutien du **Fonds Social Européen**

Programme disponible sur  
[www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr)